



OFFRE EXCEPTIONNELLE MPN À DURÉE LIMITÉE

Cher(e)s adhérent(e)s mutualistes, chèr(e)s ami(e)s,

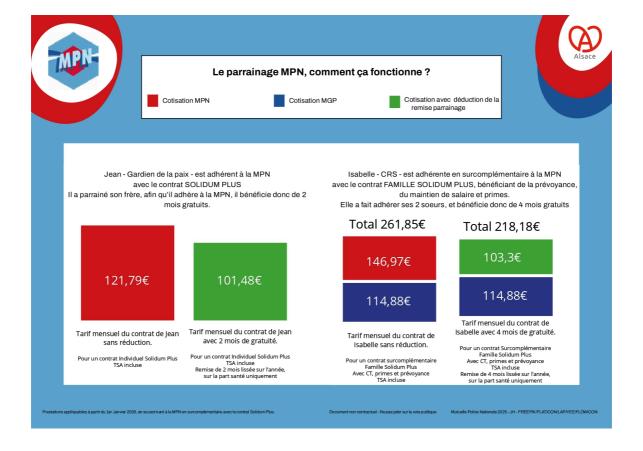
Dans le cadre de la mise en place de la PSC, au 1^{er} janvier prochain, la MPN lance une GRANDE OFFRE EXCEPTIONNELLE DE PARRAINAGE pour vous offrir DEUX MOIS DE COTISATIONS de gratuité applicable sur votre Cotisation santé 2026.

Vous avez bien lu! DEUX MOIS OFFERTS

Cette offre est réservée à tous les membres de nos familles, enfants, parents, grands-parents, petits-enfants, neveux et nièces. De même, amis et plus généralement toutes celles et ceux qui soutiennent la Police peuvent adhérer à notre institution et ainsi bénéficier de toutes nos prestations Santé et Prévoyance et bien sûr de nos œuvres sociales.

Ainsi, les actuels adhérents, nous tous en l'occurrence, qui feront adhérer les précités à un contrat Primum ou Solidum (futur SOLIDUM PLUS à compter du 1^{er} janvier prochain), se verront bénéficier de deux mois de gratuité lissés sur leur cotisation santé pour chaque parrainage réalisé. Chaque filleul profitera également de deux mois offerts, sur sa cotisation santé, dont la remise s'appliquera, de façon lissée, sur sa cotisation santé 2026.

Le nombre de parrainages n'est pas limité, cette opération prendra fin dans trois mois, soit au 31 décembre 2025.



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le service commercial.

Contact@mpn-france.com

03 88 19 22 46

Contactez nous ici

Mutuelle de la Police Nationale

1, Rue de Rosheim – 67300 SCHILTIGHEIM Retrouvez-nous sur : www.e-mpn.fr

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité. Immatriculée au répertoire SIRENE sous le N° SIREN 778 869 131.